

L'avenir radieux des retraites

Michel Husson, *Regards*, juin 2010

Le document d'orientation du gouvernement sur les retraites¹ est un bel échantillon de la novlangue chère à Orwell. Il s'engage par exemple à « conforter le système français dans ce qu'il a de plus profond, sa solidarité ». Or, les propositions mises en avant, et surtout celles qui sont par avance récusées, montrent au contraire la volonté de miner notre système de retraites.

Au préalable, il faut souligner que le document baigne dans l'ambiguïté car il ne distingue jamais le déficit actuel et le déficit ... dans 10 ou 30 ans. Or, ils ne sont pas de même nature : le déficit actuel a été provoqué mécaniquement par la crise qui a tari les ressources des régimes. Il faut donc des mesures exceptionnelles qui devraient consister en un prélèvement sur les revenus financiers. Ce ne serait que justice, puisqu'à notre connaissance, ce ne sont ni les salariés ni les retraités qui ont provoqué la débâcle. Certes, le gouvernement annonce une « contribution de solidarité sur les hauts revenus et les revenus du capital » (hors bouclier fiscal). Mais ce sera évidemment une mesure homéopathique qui permettra de faire passer le reste et ne suffira pas à couvrir le déficit actuel : il sera de fait reporté sur les retraités au gré des « réformes » à venir.

Puisque le problème des retraites est démographique, nous dit le gouvernement, la seule solution est de jouer sur la durée de cotisation et l'âge légal de la retraite. Certes, le nombre de retraités devrait augmenter plus vite que celui des cotisants, mais l'ampleur de ce phénomène dépend largement de ce qui va se passer sur le marché du travail : quel taux de chômage, quelle part d'emplois à temps partiel et quel taux d'emploi (notamment pour les femmes), quel recours à l'immigration et quelle durée du travail ? De tout cela, le gouvernement ne dit mot et assène ses deux dogmes habituels.

Le premier est que l'on ne peut pas augmenter les ressources : les retraites, c'est aujourd'hui 13 % du Pib, et ce plafond ne devra jamais être dépassé au cours des décennies à venir. Le gouvernement ressort l'argument éculé de l'effet négatif des « charges » sociales sur l'emploi qu'il sait mesurer au millimètre : un point de cotisations sociales patronales, c'est 50 000 emplois de moins. Il a le culot de récuser une hausse du taux de cotisation salariale au nom du pouvoir d'achat des salariés et refuse aussi un élargissement de l'assiette au nom de la compétitivité. La ficelle est un peu grosse, car tous ces arguments reposent sur cet unique postulat : pas touche aux dividendes ! Et ils tombent tous - même celui de la compétitivité - si l'augmentation du coût du travail est compensée par une baisse du revenu des actionnaires.

Reste l'âge de la retraite qui est l'expression du cynisme dans toute sa splendeur : « vous vivez plus longtemps, eh bien travaillez plus longtemps ». Or, même ceux qui voudraient le faire ne le pourront pas en raison de l'état du marché du travail et cette « réforme » n'est qu'un moyen à peine déguisé de baisser les retraites. Et cela ne suffirait même pas, comme vient de le montrer le Conseil d'orientation des retraites².

Si le nombre de retraités augmente plus vite que celui des salariés et si la part du revenu national allant aux retraités est fixe, alors les pensions doivent baisser. Le théorème est incontournable. C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà et c'est peut-être l'aspect le plus sinistre de cette dégradation permanente. Les jeunes commencent à cotiser de plus en plus tard pour de bonnes et de mauvaises raisons : allongement des études et période de galère avant de trouver un vrai emploi. Ils devront déjà, en l'état, travailler jusqu'à un âge très avancé. Quant aux femmes, elles sont particulièrement pénalisées en raison de carrières interrompues ou incomplètes. Dans ces deux cas, les mesure d'âge fabriquent des bombes sociales à retardement et, dans l'immédiat, sapent la confiance dans un système de moins en moins solidaire et prévisible.

Le point essentiel est au fond le suivant : si l'on ne fait pas sauter le verrou des ressources supplémentaires, on en est réduit à gérer la régression sociale.

¹ <http://gesd.free.fr/orienta.pdf>

² <http://www.cor-retraites.fr/article370.html>